

Crash sticker: pour mieux remplir son constat d'accident



Michaël Gillis (à gauche) et Luc de Souter (à droite) lors de la présentation du Crash Stickers B.L.

n.c.

Mercredi 30 décembre 2009

Enghien Invention

Michael Gillis, un Enghiennois de 26 ans, met au point le constat d'accident parfait

Faciliter la vie des automobilistes pour rédiger leur constat d'accident, voilà l'idée qu'a eue un Enghiennois de 26 ans. Le principe repose sur une simple vignette autocollante: le crash stickers.

Qui n'a jamais dû remplir un constat d'accident? Le stress et le mauvais temps rendent souvent cette tâche difficile, avec comme résultat un constat mal rempli. Michael Gillis, 26 ans, a vu défiler un grand nombre de constats mal rédigés à son travail: *“ J'étais responsable de la sécurité et de la prévention dans une entreprise et je m'occupais de tout ce qui était constat d'accident. Il y en avait énormément qui était mal rédigé ou illisible. Parfois il fallait se rendre sur place pour constater l'accident. Administrativement, c'était très lourd. ”* Il y a 2 ans, Michael a alors eu une idée. Pourquoi ne pas créer des vignettes à coller sur le constat: *“ Au début j'avais pensé à des constats préremplis, mais ça ne pouvait pas fonctionner. Imaginez qu'on remplisse le constat avec une certaine marque de voiture et qu'un mois après la personne change de véhicule. C'est à ce moment-là que l'idée de créer une vignette autocollante qui reprendrait toutes nos informations a germé. J'ai directement protégé mon invention. Tout ce qu'il me restait à faire, c'était de trouver quelqu'un qui pouvait fabriquer ces vignettes autocollantes. ”*

Et ce quelqu'un, Michael va le trouver en la personne de Luc de Souter. Une rencontre qui s'est faite par hasard, au cinéma: *“ C'est vrai que c'est une rencontre un peu bizarre. J'étais au cinéma avec ma copine et une personne s'est assise à côté de moi. De fil en aiguille nous avons commencé à discuter. Quand cette personne m'a dit qu'il travaillait dans l'imprimerie et qu'il y avait moyen de produire des “ stickers ”, ça a fait tilt. Il m'a donné sa carte, on a fait une petite réunion et j'ai directement remarqué que nous étions sur la même longueur d'onde. C'est à ce moment-là que nous avons décidé de nous associer. ”*

Une décision que ne doit certainement pas regretter Michaël Gillis puisque son système est un véritable succès depuis son lancement, le 28 novembre dernier: “ *Nous écoulons plus ou moins 100.000 exemplaires par an et nous avons décidé de travailler avec des grandes compagnies d’assurance. Au début, nous vendions un espace publicitaire au dos des stickers et nous avons reçu des subsides. Maintenant, on veut vraiment généraliser ce système. On est déjà présent en France, au Luxembourg, en Italie et même en Slovénie. J’ai vraiment confiance en ce procédé et pour le moment, ça marche plutôt bien. C’est rapide, simple et lisible.* ”

Michaël Gillis (à gauche) et Luc de Souter (à droite) lors de la présentation du Crash Stickers B.L.